SECONDE LETTRE

SUR

LES HIÉROGLYPHES.

IMPRIMERIE
DE MADAME HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE),
rue de l'Éperon, n°. 7.

SECONDE LETTRE

SUR

LES HIÉROGLYPHES,

*Adressée à M. de S*****.*

PAR M. J. KLAPROTH.

> Usque ad quem finem verba jactabitis?
> Intelligite priùs.
> Liv. de Job, xviii, 2.



A PARIS,

CHEZ J.-S. MERLIN, LIBRAIRE,

QUAI DES AUGUSTINS, N°. 7.

1827.

SECONDE LETTRE

SUR

LES HIÉROGLYPHES.

Monsieur,

Il est de ces Pnissances mal établies, de ces États nouvellement fondés, où l'on craint avec raison les moindres causes de trouble, les plus légères agitations, parce qu'elles peuvent causer un ébranlement funeste et conduire à la ruine une autorité trop faible encore et trop précaire. La prudence y commande d'éviter des discussions animées, des dissensions intestines, et sur-tout des guerres étrangères. Tel m'avait paru l'empire que M. Champollion le jeune s'est créé sur les ruines et les tombeaux de l'antique Égypte.

Ma Lettre sur les hiéroglyphes acrologiques ne contient rien dont il eût pu être personnellement choqué s'il n'eût eu en vue que l'amour de la vérité. Je n'avais parlé de lui, dans cet écrit, qu'en ayant soin de joindre à son nom des expressions honorables; mais j'y traitais d'un objet qu'il semble s'être approprié. M. Champollion n'aime pas qu'on

parle de l'Égypte sans sa permission, et il n'aime pas sur-tout qu'on mentionne ceux qui s'en sont occupés avant lui : c'est là un crime irrémissible. On devrait, pour la sûreté de M. Champollion, défendre de rappeler le nom et les découvertes de M. Young, et jamais ne s'astreindre, en parlant de travaux hiéroglyphiques, à suivre l'ordre des temps, en plaçant, comme je l'ai fait, le nom de M. *Young* avant le *sien*. C'est là, je n'en doute pas, le motif qui lui a mis la plume à la main et l'a engagé à composer contre moi une critique aussi virulente que peu fondée (1).

M. Champollion a l'air de croire que c'est attaquer l'honneur français que de supposer qu'un autre que lui eût pu le devancer dans cette partie de sa carrière littéraire : qu'il se souvienne que rien ne peut porter honneur que ce qui est vrai. Il ne persuadera jamais aux personnes impartiales et en état de juger d'après les faits, que ses travaux sur l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques puissent ravir à M. Young le droit de réclamer pour lui l'honneur de la découverte de cet alphabet, selon la maxime universellement adoptée : *Prior in tempore, potior in jure*.

L'attaque peu réfléchie de M. Champollion m'obligeant à me défendre, je me propose de démon-

---

(1) Cette *Analyse* de ma Lettre sur les hiéroglyphes acrologiques se trouve insérée dans le *Bulletin universel des Sciences*, publié par M. le baron de Férussac, Section VII, avril 1827; mais M. Champollion a mis beaucoup d'empressement à en distribuer des exemplaires long-temps avant la publication du *Bulletin*.



trer qu'il s'est trompé dans toutes les objections qu'il m'a faites. La suite de cette discussion fera voir si celui qui l'a entamée a été mieux conseillé par la prudence que servi par sa mémoire et son érudition. A la vérité, il a cru devoir combattre *pro aris et focis* : pour l'autel

Où fume chaque mois un encens fraternel ;

Et pour ses foyers, car chacun a les siens, et s'ils étaient attaqués, il est excusable de les défendre.

Heureusement pour les profanes il ne s'agit ici ni d'hiéroglyphes purs ou linéaires, ni d'écriture hiératique ou démotique. M. Champollion se contente de m'avertir que je suis un ignorant, et que je n'ai aucune connaissance de la langue cophte. Il prétend être en droit de me donner cet avis, parce qu'il déclare que je me suis servi dans mes recherches du dictionnaire cophto-arabe publié par le P. Athanase Kircher, sous le titre de *Lingua ægyptiaca restituta; Romæ*, 1644, in-4°., sans me douter que cet ouvrage est rempli de fautes grossières. M. Champollion est si fortement persuadé de cette idée, qu'il ne s'est pas même rappelé que l'original de ce dictionnaire existe à la Bibliothèque du Roi, où il porte le numéro 50, parmi les manuscrits cophtes de l'ancien fonds. C'est la *Scala magna de Semnoudi*. Avant de commencer mon travail sur les hiéroglyphes acrologiques, j'ai pris la précaution de comparer soigneusement l'édition de Kircher avec ce manuscrit précieux, et je me suis occupé de corriger les er-

reurs graves qui déparent le livre imprimé. Plus tard, M. Marcel, ancien directeur de l'Imprimerie impériale, et possesseur d'une précieuse collection de manuscrits orientaux, parmi lesquels se trouve un grand nombre de livres cophtes, a eu l'extrême bonté de me prêter une autre copie très-belle du même lexique. Elle lui a été donnée par le patriarche cophte du Caire, auquel il avait rendu un service important lorsque l'armée française entra dans la capitale de l'Égypte. Ce manuscrit in-folio porte le titre de كتاب السلّم المقفّى و الذهب المصفّى *Livre de l'échelle principale et de l'or pur;* il est d'une belle écriture, sur deux colonnes, et se compose de cent quatre-vingts feuillets. Ainsi c'est dans l'original de la *Scala magna,* et non pas dans l'édition de Kircher, que j'ai pris une partie des mots cophtes employés dans ma première Lettre. M. Champollion m'impute donc à tort d'avoir aveuglément copié les méprises du célèbre jésuite. Il en est de même de tous les autres reproches qu'il m'adresse dans son *Analyse.* Cette diatribe est si faible de raisonnement et semble faite avec tant de précipitation, que c'est réellement un jeu de la réfuter complétement. Son auteur n'y prouve qu'une chose, c'est que ses connaissances en cophte et en arabe sont bien moins profondes qu'on ne l'avait cru jusqu'à présent; de plus, il n'a pas, j'ose le dire, montré toute la bonne foi convenable, par la manière dont il aborde la question.

Après avoir rapporté mon résumé sur la nature des hiéroglyphes acrologiques, il ajoute : « Nous

» ferons observer, en premier lieu, que la dé-
» monstration d'un tel énoncé infirmerait le té-
» moignage des auteurs les plus estimés de l'anti-
» quité entière, qui spécifient unanimement des
» caractères *symboliques* ou *idéographiques* parmi
» les élémens constitutifs de l'écriture hiérogly-
» phique. »

Pourquoi M. Champollion passe-t-il ici sous silence ce passage de la page 33 de ma Lettre, où j'ai dit : « Au point où nous en sommes dans la » connaissance de l'écriture hiéroglyphique des » Égyptiens, on voit que les signes qui formaient » cette écriture étaient :

» 1°. Des caractères *phonétiques* reconnus par » MM. Young et Champollion.

» 2°. Des signes représentant les initiales des » mots, que j'appelle *acrologiques*.

» 3°. De *véritables images*, qui signifiaient ce » qu'elles représentaient, vraisemblablement en » très-petit nombre.

» 4°. Des *hiéroglyphes symboliques*, classe en- » core peu connue.

» 5°. Des *anaglyphes*, que nous espérons de » connaître plus particulièrement par les recher- » ches de M. de Goulianoff. »

M. Champollion a dû voir qu'avec les auteurs anciens, j'admettais des caractères *symboliques* et *idéographiques* parmi les hiéroglyphes; le critique a donc tort de changer le sens de mes paroles : et que me répondrait-il si je lui faisais observer que les caractères phonétiques n'étant mentionnés par

aucun auteur de l'antiquité, ce silence serait une raison d'en révoquer en doute l'existence? Un semblable raisonnement manquerait de justesse tout comme le sien.

M. Champollion, se croyant en droit de rejeter tout-à-fait la découverte des hiéroglyphes acrologiques, s'efforce de combattre ce que j'ai rapporté pour la prouver. Il dit à cette occasion :

« Une telle illusion ne peut avoir pour cause » directe qu'une connaissance très-superficielle de » la langue cophte, et l'on comprend que M. Klaproth, livré spécialement à l'étude des langues » asiatiques, n'ait point été fort difficile sur les » applications de M. de Goulianoff; mais c'était une » obligation indispensable pour celui-ci, l'auteur » de ce nouveau système, que d'étudier le cophte » avec plus de soin, et de ne point s'exposer, dans » le but de renverser ou de modifier des doctrines » qui reposent sur des faits avérés, à présenter des » suppositions dénuées de fondement, en les appuyant sur des citations de mots qui ne prouvent » rien, puisque, parmi ces mots, les uns n'ont » jamais été connus des Égyptiens, d'autres ont » une signification différente de celle qu'on leur » attribue; un grand nombre enfin, cités en témoignage, ne démontrent autre chose, sinon » que l'auteur du système ne connaît même pas » les premiers élémens de la grammaire cophte ou » égyptienne.

» Ce jugement, poursuit M. Champollion, peut » paraître sévère : aussi nous hâterons-nous de

» l'établir sur des preuves matérielles, en montrant que la plus grande partie des applications » des idées de M. de Goulianoff au livre d'Horapollon n'ont aucun résultat raisonnable. »

Cet exposé est suivi de *vingt-quatre* chefs d'accusation, que je vais examiner et réfuter l'un après l'autre, en démontrant non-seulement leur nullité, mais en faisant en même temps connaître les méprises graves commises à cette occasion par M. Champollion le jeune.

I.

J'avais dit, à la page 6 de ma Lettre : « Que » pour désigner un homme *vil* et *pernicieux*, on » peignait un *porc*, *rir* en langue cophte, et que » l'*homme abject* y était nommé *rodji*. »

M. Champollion remarque :

« On a voulu dire *rodjp*, qui ne signifie point » *abject*, mais simplement *abandonné, délaissé,* » comme les brebis de l'Évangile. (Saint Mathieu, » IX, 36, de la version cophte.) »

Ⲣⲟϫ *rodj* ou ⲣⲱϫⲡ *rôdjp* signifie en cophte *être rejeté*, *abjici*, et représente dans la version de la Bible le mot grec ἐῤῥιμμένοι, dérivé de ῥίπτω, *je jette, je lance avec force;* j'ai donc très-bien traduit *rodji* par un *homme abject* ou *rejeté*, et M. Champollion, avant d'écrire sa note, aurait bien fait de consulter son helléniste sur la signification du mot grec ῥίπτεσθαι, que Lacroze donne comme synonyme de *rôdjp*.

II.

« Un lièvre, en cophte *saradjóf* (1), avais-je » dit, représentait *ce qui est ouvert*, et *sbé*, en » cophte, veut dire *ouverture*, *porte*. »

M. Champollion remarque :

« En cophte, l'idée d'*ouvrir* s'exprime par » OUON, et porte par RO. Le mot *sbé* n'indique, au » contraire, qu'*une portion de la fermeture d'une* » *porte*. (Voy. *Catalog. manuscr. Musæi Bor-* » *giani*, pag. 352.) »

Dans la *Scala magna*, page 269 de l'édition de Kircher, le mot ⲤⲂⲈ *sbé* est rendu par l'arabe باب *bâb*, qui est le terme le plus usité pour *porte*. Un autre dictionnaire manuscrit (2), que M. Champol-

(1) Ce mot s'écrit en cophte ⲤⲀⲢⲀϪⲰϤ SARADJÓF. Voyez *Scala magna*. (Mss. copht. 50 de la Bibl., fol. 99, recto, col. 2, et Mss. de M. Marcel, fol. 95, verso, col. 2.) M. Champollion a imprimé GARADJÓF, vraisemblablement pour insinuer qu'on ne pouvait comparer son initiale avec celle de SBE, porte; mais personne n'est dupe d'un artifice aussi palpable. Il est fâcheux d'être obligé de remarquer que M. Champollion, dans tous ses ouvrages, altère trop souvent les mots cophtes, selon ses convenances.

(2) Vocabulaire cophto-arabe, précédé d'une préface, qui est un abrégé de grammaire cophte. La première partie de ce Vocabulaire contient l'interprétation des mots les plus difficiles, sans autre ordre que celui des livres de l'Écriture, des liturgies, des théotokies, etc., d'où ces mots sont tirés. Cette collection de mots est suivie d'un vocabulaire rangé par ordre de matières et partagé en chapitres : il commence au feuillet 119. On trouve à la fin du volume une liste de mots hébreux et grecs, extraits de l'Écriture et accompagnés de leur signification en cophte et en arabe. Les six premiers feuillets et celui numéroté 229 manquent.

Ce Vocabulaire fut terminé le 12 du mois *Barmoudeh* de l'an 1034 de l'ère des martyrs, c'est-à-dire le 7 avril de l'an 1318 de J.-C.

lion cite souvent (N°. XVII, Supplément du fonds St.-Germain de la Bibliothèque du Roi, fol. 141, recto), explique également ⲥⲃⲉ par الباب *la porte.* Lacroze (page 89) traduit ⲥⲃⲉ *sbé* par θύρα, *ostium, janua,* et Notre-Seigneur dit (Saint Jean, X, 9, version cophte) : ⲁ̀ⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡⲓ ⲥⲃⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲛⲓⲉ̀ⲥⲱⲟⲩ *Anok pe pi-SBE enteniësóou,* « Je suis la porte » des brebis. » M. Champollion suppose donc que notre divin Législateur aura voulu dire : « Je suis » une portion de la fermeture de la porte des » brebis? »

III.

Poursuivons et voyons ce que le critique dit sur le passage suivant de ma Lettre :

« Un homme sans *bile* est désigné par une *co-*» *lombe à dos élevé.* Colombe, en cophte, se dit » SHROMPI (1), et CHACHI exprime la bile. »

Toute la réfutation de M. Champollion est contenue dans ce peu de mots :

« Le mot SCHASϭHI désigne le fiel. »

M. Champollion aurait-il oublié le français depuis tant d'années qu'il s'occupe de recherches sur

(1) Dans la citation de M. Champollion règne la même mauvaise foi que je viens de signaler à l'occasion de *saradjôf;* car il imprime *ghrompi* pour *shrompi.* Je sais bien que dans son *Précis du système hiéroglyhique,* page 60, il prétend avoir découvert que le ϭ cophte devait se prononcer comme un ג hébreu; mais cette assertion n'est nullement démontrée, et est d'ailleurs insoutenable. Le ϭ n'est qu'une forme de *sigma* grec, qui sert à désigner un *s* aspiré. La chose est de toute évidence.

les hiéroglyphes, ou bien aurait-il laissé son *Dictionnaire de l'Académie* dans le Musée de Turin?

Tous les *Dictionnaires* donnent *fiel* et *bile* comme des synonymes. D'ailleurs, M. Champollion ayant un *hélléniste* à sa disposition, je suppose qu'il doit avoir aussi son *latiniste*, et je l'engage à s'adresser à celui-ci pour apprendre la signification de *fel* et de *bilis*, mots desquels *fiel* et *bile* sont formés en français. Il verra alors qu'on pourrait également dire : « La découverte des hiéroglyphes acrologiques a échauffé la *bile* de telle ou telle personne, ou elle a ému son *fiel.* »

IV.

« Une femme *faisant une fausse couche*, ai-je
» dit, fut représentée par une cavale foulant aux
» pieds un *loup* : OUKHÉ, en cophte, est *fausse*
» *couche*, et le loup OUONCH. Le nom de la cavale
» en égyptien est inconnu. »

Voici ce que M. Champollion croit devoir objecter :

« La vraie forme antique de OUKHÉ est le thé-
» bain HOUHÉ, qui commence par un H, et le nom
» hiéroglyphique phonétique de la *cavale* est
» SeMSeM ou SeMSoM, qui commence par
» un S. »

Quant à la plus grande antiquité de la forme *houhé* au lieu de *oukhé*, il aurait été à désirer que M. Champollion eût daigné accompagner son assertion de quelque preuve; car si ses simples discours peuvent suffire pour convaincre les brillantes

sociétés qu'il endoctrine et les bénévoles lecteurs de son *Bulletin*, il n'en est pas de même des personnes qui s'occupent sérieusement d'études archéologiques et philologiques (1). La même observation s'applique au mot SeMSeM, qui me paraît de la fabrique de M. Champollion ; j'invite donc ce savant à le montrer dans un texte cophte quelconque. Avant que M. Champollion pût faire croire qu'il est en état d'enrichir le lexique égyptien par ses découvertes hiéroglyphiques, il faudrait qu'il démontrât la justesse de ces découvertes, en les soumettant sans réserve à l'épreuve d'une saine critique.

V.

Page 7 de ma Lettre, on lit : « Un homme » *impudent*, ou qui regardait avec *vitesse* (et non pas, comme M. Champollion cite avec peu d'exactitude, un homme *impudent* ou *qui voit vite*), « était exprimé par une *grenouille* : vi- » tesse en cophte est KHOLEM, et grenouille KHROUR. » Il paraît que jeter avec vitesse des regards sur » quelqu'un était, chez les Égyptiens, un signe » d'impudence. »

(1) Il est possible que M. Champollion ait quelque intérêt systématique à soutenir la grande antiquité du dialecte thébain ou sahidique, ou son antériorité sur le memphitique ; mais les personnes habituées à suivre et à analyser les progrès et les altérations des idiomes, et livrées à l'étude comparative des langues, n'ont aucune peine à reconnaître dans les formes du dialecte thébain tous les caractères d'un langage évidemment altéré, et qui ne doit en aucune façon être considéré comme type primitif de la langue égyptienne.

Remarque de M. Champollion :

« Le mot cophte, qui signifie *impudent*, est » DJARBAL, mot rendant exactement Ὅρασιν ὀξὺν, » l'idée d'Horapollon, qui avait constamment ce » mot en vue (*notez qu'il n'en parle que dans une* » *seule ligne*); car il signifie celui qui *a l'œil* » *aigu ou pointu.* »

Ὀξὺς, en grec, signifie également *vite* et *aigu*, comme le substantif ὀξύτης, qui en est dérivé, désigne la *vitesse de l'action* et le *tranchant*, la *pointe*. La citation de *djarbal* ne peut donc infirmer en rien mon explication du passage d'Horapollon. Je laisse à d'autres le soin de décider si l'expression d'*œil aigu* ou *pointu* de M. Champollion est française. Je n'ai pas la prétention de m'ériger en censeur pour ce qui concerne le français; mais il me semble que les raisons de M. Champollion ne pourraient que gagner, s'il en confiait la rédaction à des plumes un peu plus exercées que la sienne.

Pour donner une idée de l'absurdité qu'on retrouve dans presque toutes les interprétations données par Horapollon (qui cependant est, suivant M. Champollion, l'auteur par excellence pour l'explication des hiéroglyphes), je transcris ici celle dont il est question (II, 101); elle peut faire juger du reste de son livre.

Ἄνθρωπον ἀναιδῆ, καὶ κατὰ τὴν ὅρασιν ὀξὺν θέλοντες δηλῶσαι, βάτραχον γράφουσιν. οὗτος γὰρ αἷμα οὐκ ἔχει, εἰ μὴ ἐν μόνοις τοῖς ὀφθαλμοῖς. τοὺς δὲ ἐκεῖ αἷμα ἔχοντας, ἀναιδεῖς καλοῦσιν, διὸ καὶ ὁ Ποιητής· Οἰνοβαρὲς, κυνὸς ὄμματ'

εχων, κραδίην δ' ελάφοιο. « Voulant indiquer un homme » impudent et qui regarde avec vitesse, ils peignent » une grenouille, parce que celle-ci n'a du sang » que dans les yeux : or on appelle impudens ceux » qui ont du sang dans l'œil, ainsi que le dit le » poète : « *Ivrogne à l'œil de chien, au cœur* » *de cerf.* »

VI.

A la page 8 de ma Lettre, j'avais traduit le mot cophte *tikhi* par *grue*. M. Champollion objecte que c'est le nom d'un oiseau de l'espèce des *courlis*, et non pas celui d'une *grue*. Il est impossible de se méprendre sur la signification du mot ϯⲝⲓⲏ *tikhi*. Il se trouve deux fois dans la *Scala magna* (Mss. 50, fol. 100, recto, col. 2, et fol. 125, verso, col. 2), de même que, dans le *Vocabulaire cophte*, N°. XVII, Suppl. Saint-Germain, fol. 145, verso. Il y est par-tout expliqué par l'arabe كركى *kourki*, que Golius traduit par « *grus* » et Castellus, par « *γέρανος*, *grus*. » Le P. Dominicus Germanus à Silesia, dans son Dictionnaire italien-arabe, rend « grue, » ucello, *grus*, *avis nota*, par « كركى *kourki* (plur. » كراكى *kouraki*), ou, comme on écrit aussi vulgai- » rement, قرق et قراق. » Les lexicographes orientaux donnent au mot *kourki* le synonyme persan كلنك *kuleng*, qui est la dénomination la plus ordinaire de la *grue*.

Tant d'autorités réfutent l'assertion de M. Champollion, fondée vraisemblablement sur le récit de

quelque voyageur, qui, en montrant un *courlis* à un natif de l'Égypte, lui aura demandé le nom de cet oiseau, et en aura reçu pour réponse que c'était un *kourki* ou une *grue*. De pareilles méprises ont lieu tous les jours; car le peuple ignore ordinairement les véritables dénominations des objets qu'il n'a pas journellement devant les yeux.

VII.

J'avais cité (page 8) le mot ϯ *ti*, qui signifie *combattre*. M. Champollion, si profondément versé dans la connaissance de la langue cophte, objecte :

« Le mot TI signifie simplement *donner*, et ne » s'emploie au figuré dans le sens de *combattre*, » *faire la guerre*, qu'en se combinant avec les » prépositions ÉHOUN et OUBÉ, TI-ÉHOUN (*donner dans*), TI OUBÉ, *donner contre*. Les véritables mots égyptiens exprimant ces idées, *guerre* » et *combattre*, sont BOTS et MISCHI, qui n'ont » point la lettre T pour initiale. »

M. Champollion confond ici certainement une locution française avec le cophte; il paraît avoir pensé à la phrase « *ce régiment a* donné *dans* » *telle ou telle bataille;* » mais en égyptien le mot ϯ *ti*, donner, diffère totalement de ϯ livrer bataille, ou avec l'article ⲡⲓϯ *pi ti* une bataille; en arabe, حرب *h'arb* et *h'ariba*. Lacroze (p. 179) distingue soigneusement ce mot de ϯ *ti*, *donner*. Du premier vient le terme ⲙⲁⲉⲛϯ *maënti* (avec l'article ⲫ), expliqué dans les manuscrits de la

Scala magna par حرب موضة *lieu de bataille.* (Cod. 50, fol. 191, recto, col. 1, et Mss. de M. Marcel, fol. 179, recto.) *Ma* signifie *lieu.*

VIII.

A l'occasion du mot *sakhol*, que je cite à la page 8, et que j'explique par *talismans* (φυλακτήρια), M. Champollion dit :

« Le mot SACHOL n'a jamais signifié en cophte » *phylactère* ou *talisman;* et ici M. de Goulia- » noff (lisez *Klaproth*) a adopté fort légèrement » une erreur de Kircher, bien facile à reconnaître, » puisqu'à côté du mot *Sakhol,* Kircher, tout » en le traduisant mal, a conservé le mot arabe » KIMAM, *licou*, *muselière*, *capistrum*, que por- » tait le manuscrit original de la *Scala magna;* » SAKHOL est employé en effet dans le sens de » *capistrum*, dans le *Nouveau Testament*, I, » Corinth., IX, 9; Timoth., V, 18. » (Voir le *Dict.* de Lacroze.)

Dans la *Scala magna* ⲥⲁϫⲟⲗ *sakhol* est traduit par l'arabe كمامة (Cod. 50, fol. 140, recto, col. 1, et Mss. de M. Marcel, fol. 177, verso, col. 1). M. Champollion lit ce mot *kimam* (*eh*), et il n'est pas douteux qu'il ait la signification de *capistrum*. C'est un pluriel de كِمّ *kimm*, que Golius explique par « Capistrum oris, quo impeditur ne » mordeat camelus; » mais كمامة peut aussi désigner des *phylactères* comme pluriel de كُمّ *komm*, puisque اكمام *akmâm*, autre pluriel de ce

dernier mot, est rendu chez Castellus (*Lexic. heptaglott.*, page 1741) par *phylacteria*. M. Champollion a donc tort d'assurer que le mot ⲥⲁϫⲟⲗ *sakhol* ne peut désigner des *talismans*, et Kircher a vraisemblablement eu raison de le traduire par *phylacteria;* d'autant plus que dans un autre passage du lexique que ce jésuite a publié, ⲡⲓ ⲥⲁϫⲟⲗ *pi sakhol* est expliqué par كمامة الثور *kimâmeh etthevr*, « instrumentum quo cohibetur bos ne co-» medat. » On voit que dans cet endroit l'auteur du vocabulaire, en ajoutant à *kimâmeh* le mot *etthevr*, du bœuf, a voulu indiquer que *sakhol* n'avait pas ici la signification de *phylacteria;* mais qu'il s'agissait d'une *muselière*.

En cophte, le *licou* d'un cheval est ⲟⲩⲙⲧⲁⲧ *oumtat*, que la *Scala magna* traduit par مقود *mykwed*, « habena quâ jumentum ducitur regiturve, » et par رسن *resn*, « capistrum, funis quo » ad nasum equus constrictus duci solet. »

D'ailleurs qu'est-ce qu'un *talisman?* C'est un *frein* mis à l'influence des mauvais génies et qui *protège* contre leurs actions : or la racine arabe, de laquelle *komm* et *kimâmeh* sont dérivés, désigne *couvrir* et *protéger*.

IX.

« On peignait la volupté, ai-je dit, par le nom-» bre seize, parce qu'à l'âge de seize ans les hom-» mes commencent, d'aprés Horapollon, à re-» chercher les femmes pour propager leur race.

» Le véritable secret de cet hiéroglyphe consiste
» en ce que l'amour ou le désir amoureux *mai* ou
» *mei*, en cophte, commence par un *m*, comme
» le mot *metsoou*, seize. »

M. Champollion remarque :

« Parmi les noms de nombre égyptiens, le
» nombre XVI, METSOOU, n'a pu être choisi
» de préférence à tout autre pour exprimer l'*a-*
» *mour*, parce que ce mot commencerait par un
» M, ainsi que l'égyptien MAI, amour, puisque
» tous les nombres, depuis 11 jusqu'à 19 inclusi-
» vement, ont pour initiale la même syllabe MET
» ou MENT, *dix*, *dixaine*, combinés avec les
» noms des unités OUAI, *un*, SNAU, *deux*, SCHOMT,
» *trois*, ETOÔU, *quatre*, TIOU, *cinq*, SÔOU, *six*, etc.:
» ce n'est donc pas là le véritable secret de cet
» hiéroglyphe. »

J'ai répondu d'avance à de pareilles objections, en observant, aux pages 8 et 29 de ma première Lettre, qu'il y avait souvent dans l'emploi des hiéroglyphes acrologiques une espèce d'indication de la chose même, mais que le système des initiales était toujours observé. Je me contente donc de faire remarquer que, dans le cas présent, le nombre XVI, commençant par un *m*, a été vraisemblablement choisi de préférence aux autres, qui ont la même initiale, parce que les Égyptiens supposaient que l'âge de *seize ans* était l'époque de la puberté des hommes.

M. Champollion raisonne à-peu-près comme quelqu'un qui voudrait soutenir que la lettre M,

qui ne rappelle rien de bien extraordinaire à l'esprit, et qui est l'initiale d'une multitude de mots, n'est cependant pas, pour ainsi dire, en français l'hiéroglyphe acrologique du mot MONSIEUR, qui se trouve rappelé par sa partie la moins caractéristique. Il est bien probable que le son des hiéroglyphes acrologiques était indiqué dans les textes égyptiens par des circonstances déterminantes, placées avant ou après, et par le sens général des phrases. Cette idée peut être suceptible de grands développemens, qui m'entraîneraient, pour le moment, trop loin de l'objet que je me propose.

X.

A ce que j'ai dit (page 9) relativement au mot *shadjè* ou *djashè* (1), que je traduis par un *homme faible sur ses jambes*, M. Champollion objecte :

« *Djaghè* (lisez DJASHÈ) signifie *manchot*, un
» *gaucher*, et non pas un homme faible sur ses
» jambes. »

Dans la *Scala magna* (Mss. de M. Marcel, fol. 171, verso, col. 1), on trouve le pluriel de ϭⲁϫⲏ *sadjè* (ϩⲁⲛϭⲁϫⲉⲩ *han-sadjëu*) expliqué par l'arabe عسم ; or عسم *a'assima* signifie, d'après Golius « aridus et à motu curvus evasit *pes* ma-» nusve. » On dérive de cette racine le mot أعسم *ă'assamo* « aridam, curvamque habens manum

(1) D'après Lacroze (page 163 et 172), ϭⲁϫⲏ *shadjè* et ϫⲁϭⲏ *djashè* sont synonymes.

» vel PEDEM. » J'ai donc été en droit d'appliquer le mot ϭⲁϫⲓ *sadji* à la *faiblesse des pieds*. D'ailleurs Lacroze l'explique par κυλλὸς, et l'helléniste de M. Champollion peut lui dire que ce terme grec signifie *boiteux*.

XI.

J'avais employé, à la page 10 de ma Lettre, le mot *telphinos*, qui signifie *éléphant* en cophte.

M. Champollion dit : « TELPHINOS n'a ja-
» mais été un mot égyptien, et sur-tout il ne ser-
» vit jamais à désigner l'éléphant, puisque c'est
» le mot grec δελφινος, dauphin : c'est donc encore
» ici un malheureux emprunt fait au P. Kircher. »

Malgré cette assertion si positive de mon savant adversaire, le mot ⲧⲉⲗⲫⲓⲛⲟⲥ *telphinos* (et avec l'article ⲡⲓ ⲧⲉⲗⲫⲓⲛⲟⲥ *pi telphinos*) se trouve dans les deux manuscrits de la *Scala magna* qui sont à Paris. Dans celui de la Bibliothèque du Roi, fol. 99, recto, col. 2, et dans le manuscrit de M. Marcel, fol. 95, verso, col. 2. Tous les deux l'expliquent par l'arabe فيل *fîl*, qui est le nom ordinaire de l'éléphant. Quoi qu'il en soit, les amateurs de la langue grecque doivent, à cette occasion, des remercîmens à M. Champollion pour la découverte du mot δελφινος, qui manquait dans nos dictionnaires; car on n'y trouve que δελφὶν et δελφὶς pour *dauphin*, dont le génitif est δελφῖνος. Ce mot nouveau est vraisemblablement un des fruits précieux de la lecture des papyrus, que le savant

auteur du *Précis des hiéroglyphes* a déroulés au-delà des Alpes.

Mais trève de plaisanteries : la légèreté avec laquelle certains auteurs avancent des assertions fausses ne pourrait se concevoir, si les ouvrages de M. Champollion le jeune ne nous apprenaient jusqu'à quel point on peut pousser l'inexactitude. Choisissons un exemple frappant, qui se présente dans son livre intitulé : *L'Égypte sous les Pharaons*. L'auteur y dit, à la page 276 du premier volume : « Dans la *Scala magna*, le P. Kircher a » donné ⲕⲟⲩⲕⲟⲩⲫⲁⲧ *koukouphat* comme le nom » égyptien de la *huppe;* Lacroze l'a inséré, sur sa » foi, dans son Lexique. Il ne serait pas impossible » que Kircher l'eût inventé d'après un passage » d'Horus, où cet oiseau est nommé κυκυφα (lib. I, » 55), de la même manière qu'il inséra dans la » *Scala magna* les mots ⲙⲉⲛϫⲏⲥ et ⲥⲟⲩϫⲓ qu'on » ne trouve point dans le manuscrit qui a servi » de fondement à son travail. Dans les nombreux » vocabulaires égyptiens que nous avons extraits, » ce mot ne s'est jamais présenté à nous. On y » lit, au contraire, que la huppe était appelée » ⲡⲉⲧⲉⲡⲏⲡ *Pétépép* par les Égyptiens (Mss. copht., » Bibl. imp., N°. XVII, Saint-Germain, Sup- » plément), ou bien ϫⲁⲣⲁⲡⲏⲡ *Charapep*, ainsi » que nous l'avons lu dans le même manuscrit. »

Dans la préface du livre duquel j'extrais ce passage, M. Champollion annonce avec emphase la publication prochaine d'une grammaire et d'un dic-

tionnaire de la langue cophte ; le dernier sur-tout devait contenir un grand nombre de mots extraits de Vocabulaires cophto-arabes de la Bibliothèque impériale. Les ouvrages que le même auteur a publiés depuis pourraient presque faire douter qu'il ait effectivement exécuté un travail aussi important, si l'on ne savait pas que M. Champollion, ayant voulu, en 1815, faire imprimer aux frais du Gouvernement un *Dictionnaire cophte* de sa façon, le livre fut renvoyé au jugement de l'Institut par le Ministre de l'intérieur. M. le baron *Silvestre de Sacy* fut chargé de cet examen, et il fit sur ce sujet un rapport très-long et fort défavorable au travail de M. Champollion : l'impression du livre fut refusée. On n'en a plus entendu parler depuis ce temps-là. Tout cela fait présumer qu'il n'a jeté les yeux que bien légèrement sur les manuscrits cophtes de la bibliothèque du Roi (1) ; en effet, s'il eût examiné celui de la *Scala magna*, il y aurait trouvé, au fol. 100, verso, col. 1, le mot ⲡⲓ ⲕⲟⲩⲕⲟⲩⲫⲁⲧ *pi koukouphat*, expliqué par l'arabe

(1) Pour moi, après la lecture la plus attentive des écrits de M. Champollion, je ne puis m'empêcher de croire qu'il n'a jamais eu une connaissance passable de la langue cophte ; je pense qu'il serait fort embarrassé de traduire des textes autres que des passages de l'Écriture, ou ceux qui ont été interprétés en latin par Zoega et par quelques autres savans aussi modestes que laborieux. On peut, au reste, au sujet de la *science cophte de M. Champollion*, consulter une brochure publiée, il y a quelques années, par M. *Étienne Quatremère*, membre de l'Institut, intitulée : *Observations sur quelques points de la Géographie de l'Egypte*. Il y relève, avec toute la politesse convenable, un certain nombre de contre-sens assez graves commis par M. Champollion.

الهدهد *la huppe.* Ce mot est également dans le manuscrit appartenant à M. Marcel, fol. 97, recto, col. 1. Mais, *ce qui surpasse toute croyance*, c'est qu'il se rencontre aussi dans le *Vocabulaire* manuscrit (Supplément du fonds Saint-Germain, N°. XVII) que M. Champollion cite pour prouver le contraire. On le lit, *et c'est encore plus extraordinaire*, sur la *même page* (fol. 145, verso), et immédiatement au bout des lignes (1), où M. Champollion a vu les mots *petepép* et *kharapép*, qu'il cite. Voici le passage :

ⲛⲓ ⲡⲉⲧⲉⲡⲏⲡ	*ni petetép*	الهداهد	les huppes.
ⲛⲓ ϫⲁⲣⲁⲡⲏⲡ	*ni kharapép*	الهداهد	*Id.*
ⲛⲓⲕⲟⲩⲕⲟⲩⲫⲁⲧ	NI KOUKOUPHAT	الهداهد	*Id.*

XII.

Quant à l'observation sur le mot cophte *ker*, que j'avais traduit par *lombes*, il signifie en effet *coxa;* mais les hanches et les lombes sont si voisines, que les Egyptiens ont pu les confondre facilement.

M. Champollion a tort de croire que *ilion* est synonyme de *coxa :* le premier n'est que le nom de la célèbre ville de Troye, assiégée pendant dix ans par les Grecs. Le mot latin qu'il a eu en vue est *ilia*, il signifie les *flancs :* c'est le pluriel de *ile*, *is*.

(1) Nous aimons à croire, pour tranquilliser la conscience des admirateurs de M. Champollion, qu'il lit plus exactement et avec moins d'étourderie les manuscrits hiéroglyphiques, qu'il n'est pas aussi facile de consulter que les manuscrits cophtes.

XIII.

M. Champollion dit :

« Le mot SROUTHOS ou STHROUTHOS, » *autruche*, n'est certainement point égyptien : » c'est le mot grec Στρουθὸς plus ou moins défi- » guré. »

La simple assertion de mon adversaire ne me convertit pas; s'il veut m'indiquer la véritable dénomination cophte de l'autruche, je cesserai de regarder *srouthos* ou *sthrouthos*, qui se trouve dans tous les lexiques, comme un mot égyptien.

XIV.

A la page 5 de ma Lettre, j'avais traduit le mot *sholmes* par *cousin*, *culex* : M. Champollion remarque :

« Le mot GHOLMES, traduit par l'arabe NAMOU- » SÉH (*Scala magna*, page 173), veut dire *ich-* » *neumon*, et non pas *cousin*, *culex*. »

Ici la science cophto-arabe de mon adversaire se trouve extrêmement en défaut; car en arabe l'*ichneumon* ne s'appelle pas ناموسة *nâmouseh;* mais نمس *nims* (Golius, page 1460). Le mot *nâmouseh* a en effet la signification que le P. Kircher et moi lui donnons : c'est le nom de la *moustique*, comme tout le monde peut s'en convaincre en le cherchant dans le Lexique de Castellus,

page 2320, où il se trouve expliqué par بعوضة « Culex. » On lit dans la fable XIII de Lokman : بعوضة يعنى ناموسة وقفت على قرن ثور *Ba'oudzah yo'ny* Namouseh *wakafat a'ly kærni thevr.* « Un » *moucheron*, c'est-à-dire une *moustique*, s'arrêta » sur la corne d'un bœuf. » D'après l'interprétation de M. Champollion, il faudrait donc traduire « Un *moucheron*, c'est-à-dire un *ichneu-* » *mon*, s'arrêta sur la corne d'un bœuf. »

Le mot بعوضة *ba'oudzah* désigne ordinairement le *culex molestus* de Forskal : c'est un cousin ou moucheron très-petit; ناموسة *nâmouseh* est la moustique proprement dite, appelée κώνωψ par les Grecs, qui est insupportable en Égypte, et à laquelle convient parfaitement son nom, qui désigne un animal se fourrant par-tout. Il est dérivé du radical arabe نمس *namasa*, se cacher, s'introduire furtivement. Le mot *nâmouseh* (1) est plus connu en Égypte, tandis qu'en Syrie on emploie davantage le terme *ba'oudzah* pour désigner les cousins. Toutes les personnes qui ont visité l'Égypte savent d'ailleurs qu'on y désigne sous le nom de *nâmousiéh* la moustiquaire, meuble indispensable, dont on se sert pour se garantir contre la piqûre de ces insectes insupportables.

Je saisis cette occasion pour avertir M. Cham-

---

(1) On dit aussi ناموس *nâmous* en arabe moderne. Voyez *Dominici Germani à Silesia Fabrica linguæ arabicæ*. Romæ, 1639, fol. pag. 1069, où ce mot est expliqué par : *Zanzale, e zanzala*. Culex.

pollion que l'ichneumon s'appelle, en dialecte memphitique, ϣⲁⲑⲟⲩⲗ *chathoul.* Le grand Vocabulaire sahidique manuscrit, que j'ai sous les yeux, explique les deux mots ⲁⲓⲗⲟⲣⲟⲥ *ailoros* et ⲗⲉⲟⲛⲧⲟⲡⲉⲑⲓⲕⲟⲥ *leontopethikos* par l'arabe نمس *nims,* ichneumon. Cependant il faut remarquer que le premier est le grec αἴλουρος que l'on traduit ordinairement par *chat,* mais qui désigne aussi une espèce de *belette* (ἴκτὶς), et qui pourrait bien être l'*ichneumon.* Quant au mot *leontopethikos,* c'est le λεοντοπίθηκος ou le *singe-lion.*

XV.

J'avais établi un rapprochement (page 15 de ma Lettre) entre les initiales de *moui*, lion, *mnout*, veiller, surveillant, et *'mbon*, grande colère. M. Champollion s'exprime ainsi à ce sujet :

« *Moui* veut en effet dire *lion* en cophte; mais » le mot θυμος d'Horapollon est mal traduit par » *grande colère*, il exprime plutôt l'*esprit vital,* » la *chaleur vitale,* comme le démontre l'explication du symbole. D'ailleurs, *mbon,* colère, » se prononçait *ambon* ou *embon :* c'est pour cela » que son *m* est accentué dans les livres cophtes » lorsqu'on omet d'écrire l'*e* initial, et *mnout* n'a » jamais signifié *veiller* ni vigilance en langue » cophte. »

Quant au mot grec θυμὸς, le premier vocabulaire venu peut montrer à M. Champollion qu'il

signifie aussi bien *colère* qu'*esprit vital*. Voici le passage d'Horapollon (II, 38): la première de ces deux significations doit y être préférée comme la plus naturelle.

Ει δὲ θυμὸν ἄμετρον, ὥς τε καὶ ἐκ τούτου πυρέττειν τὸν θυμούμενον, λέοντα γράφουσιν, ἐξοστίζοντα τοὺς ἰδίους σκύμνους. καὶ λέοντα μὲν, διὰ τὸν θυμόν· τοὺς σκύμνους δὲ ἐξοστιζομένους, ἐπειδὴ τὰ ὀστᾶ τῶν σκύμνων κοπτόμενα, πῦρ ἐκβάλλει. C'est-à-dire : « Pour désigner une colère » démesurée, qui occasionne la fièvre à celui » qui en est agité, ils peignent un lion qui » désosse ses petits. Le lion pour la colère; ses » petits désossés, parce que leurs os donnent du » feu quand ils s'entre-choquent. »

Voilà une nouvelle preuve de la profondeur d'Horapollon, et en même temps de la pénétration de M. Champollion, qui trouve qu'il faudrait traduire θυμὸς plutôt par *esprit vital* que par *colère :* d'où il s'ensuivrait que tout homme qui a beaucoup de cet esprit vital a la *fièvre*, et que quiconque n'a pas la fièvre est faible, et prêt à mourir.

Il me paraît aussi être contre le génie de la langue grecque d'employer l'adjectif ἄμετρος *démesuré*, quand il s'agit d'*esprit vital*. Ce serait même une faute dans toute autre langue.

Quant à l'accent placé sur l'*m* du mot ⲙ̀ⲃⲟⲛ, M. Champollion a tort de prétendre qu'il tient lieu d'un *e* ou d'un *a;* c'est tout simplement un signe (comme le *dagech* hébreu), qui indique que la lettre sur laquelle il se trouve doit être prononcée avec emphase; mais la lettre reste toujours l'ini-

tiale du mot, quoique les Cophtes aient souvent changé cet accent en ⲉ.

Je ne vois pas la raison pour laquelle M. Champollion prétend que le mot *mnout* ne peut signifier *veiller* ou celui qui *veille*. Dans l'Évangile de saint Jean (X, 3), il désigne celui qui *veille à la porte*, un portier (θυρωρὸς), et dans la Genèse (XL, 4) c'est le *gardien de la prison*, le *geôlier* (ἀρχιδεσμώτης). Les mots qui, en cophte, signifient *porte*, *fers* et *prison*, n'ont d'ailleurs aucune ressemblance avec *mnout*.

XVI.

Contre mon opinion (Lettre, page 44) que ⲥⲱⲑⲓⲥ *sothis*, ou ⲥⲓⲱⲑⲓ *siôthi*, est un des termes égyptiens pour *chien*, M. Champollion soutient, d'après Jablonski, que ces deux mots sont de l'invention du P. Kircher, parce qu'ils ne se trouvent pas dans l'original de la *Scala magna*. Mais le mot σῶθις désigne, suivant Horapollon (I. 3), la *constellation du chien*, en grec ἀστροκύων; on n'a pas encore prouvé que σῶθις soit un nom propre, ou qu'il ait une autre signification que celle de *chien*. La simple dénégation d'un fait n'est pas une raison péremptoire pour le rejeter. Le P. Kircher peut avoir trouvé les deux mots *sothis* et *siôthi* dans quelque autre manuscrit cophte: en tout cas, il a eu tort de les insérer dans la *Scala magna* sans nommer la source où il les a pris; mais ce tort a été plus d'une fois imité par ses successeurs.

M. Champollion nous fournirait bien des exemples d'intercalations pareilles et même d'invention de mots cophtes bien moins motivées.

XVII.

Le mot ϫⲁⲣⲟⲩⲕⲓ *kharouki* est expliqué dans la *Scala magna* par l'arabe ضبّ *dzabb*, qui désigne le grand lézard d'Afrique et d'Arabie. Kircher et Lacroze traduisent ce mot par *crocodilus, lacerta.* C'est le même que le צָב *dzab* des Hébreux, qu'on rend également par *crocodilus.* (Voyez Castellus.) Je n'ai donc pas hésité à suivre leur exemple; M. Champollion crie à l'anathème et remarque « que c'est le nom du lézard terrestre, appelé *dabb* » par les Arabes, et non celui d'un *crocodile.* »

Mon docte adversaire n'a donc pas réfléchi que le crocodile est aussi un lézard, et que le ضبّ DZABB (*Lacertæ arabicæ seu lybicæ genus, distentiore corpore et caudâ, eâdemque aculeatâ.* GOL.) est le même animal que les Grecs appellent κροκόδειλος χερσαῖος, *le crocodile terrestre,* qui est le *lézard à dard* ou la *lacerta stellio* de Linnæus. Les excrémens de cet animal s'appelaient chez les anciens κροκοδειλέα, et servaient de fard et de remède contre les ophthalmies. D'ailleurs, si M. Champollion avait des connaissances aussi profondes en philologie qu'en fait de mystères égyptiens, il se serait aperçu de la ressemblance radicale de *kharouki* et de κροκόδειλος. La dérivation

de ce dernier mot du premier est très-probable, tandis que celle qu'on lit dans quelques lexiques grecs est tout-à-fait absurde ; ils expliquent ainsi le mot crocodile : « *qui* κρόκον δειλιᾷ, *crocum metuit;* » *vel quia est animal timidum,* δειλὸν, *et colore* » κρόκον *imitatur.* »

Je dois remarquer qu'un vocabulaire du dialecte sahidique, assez ample, que j'aurai occasion de faire connaître plus particulièrement, appelle le crocodile, en cophte, ⲕⲣⲟⲕⲟⲛⲏⲗⲟⲥ *krokonilos;* ce serait le *kroko* ou *kharouki* du Nil.

M. Champollion ne veut pas non plus que ⲥⲟⲩϫⲓ *soukhi* soit un des noms égyptiens du *crocodile;* il prétend que ce mot est de l'invention du P. Kircher. A la vérité, il ne se trouve pas dans les deux manuscrits de la *Scala magna* que je peux consulter; mais en revanche Strabon dit dans le XVIIe. livre de sa *Géographie* que les Égyptiens nommaient cet animal *soukhos* (1). Ainsi, quoique la source où Kircher a puisé le terme *soukhi* ne soit pas connue, les conséquences que j'ai tirées de l'initiale de ce mot sont corroborées par la forme *soukhos* (2) citée par Strabon, et qui commence également par un *s.*

---

(1) Ἐν τῷ νομῷ τούτῳ τιμῶσι τὸν κροκόδειλον.... καλεῖται δὲ Σοῦχος. Strabon, chap. XXII, page 811. Ed. de Casaubon. — Traduction française, vol. V, p. 411.

(2) Ce mot est aussi rapporté par Damascius dans la vie d'Isidore, citée chez Photius (Bibl., cod. 242, pag. 1047). Ὁ Σοῦχος δίκαιος. Ὄνομα δὲ Κροκοδείλου καὶ εἶδος, ὁ Σοῦχος· οὐ γὰρ ἀδικεῖ ζῶον οὐδέν. « *Soukhos* (signifie) le juste ; le *soukhos* est le nom et l'espèce du » crocodile ; car il n'attaque aucun être vivant. »

XVIII.

Je peux dire la même chose relativement au mot ⲙⲓⲥⲓ *missi*, serpent, que j'ai cité d'après Kircher, puisque Horapollon dit expressément que les Égyptiens nommaient cet animal μεισί. Ces deux mots commencent par la même lettre et sont identiques, et c'est le point essentiel dans le système acrologique.

XIX.

A la page 20, je cite le mot ϭⲁⲗⲟⲩⲕⲥ *saloukhs* (en arabe خنفس). M. Champollion remarque :

« Ghalouks (lisez *shalouks*) peut bien avoir si-
» gnifié *scarabée* en langue égyptienne; mais rien
» ne prouve que ce fût là le nom de l'espèce du
» scarabée sacré dont parle Horapollon. »

Que dire d'une telle manière de raisonner? Horapollon ne parle que de *scarabées* (κανθαρος) en général, sans désigner plus particulièrement l'espèce. M. Champollion nous assure qu'il a lu sur les monumens égyptiens que le *scarabée sacré* s'appelait *thorrès;* à la bonne heure, mais il nous semble par trop enclin à faire ce qu'il reproche à tort au P. Kircher, c'est-à-dire à inventer les mots égyptiens dont il a besoin, et il nous permettra de ne l'en croire, sur ce point et sur bien d'autres, que quand il aura prouvé ce qu'il avance. Jusque-là, nous devons nous tenir à ce qui se trouve dans les livres cophtes.

XX.

« Alloê, qui n'est qu'un mot grec corrompu » et mal appliqué, dit M. Champollion, n'est » point égyptien, et n'a jamais été le nom du » Phénix. »

Le mot cophte ⲁⲗⲗⲟⲏ *alloê* (avec l'article ⲡⲓ) se trouve dans la *Scala magna*, dans le chapitre qui traite des *oiseaux* (1); il y est expliqué par l'arabe سمندل *Samandal*, que Kircher (page 169) traduit avec raison par *avis Indica*, *species Phœnicis*. Selon les lexicographes orientaux, ce mot est synonyme de سمندر *Samandar*, qu'on écrit aussi سمندان *Samandan* et سمندور *Samandour*. Castellus (*Lex. Pers.*, page 350) le rend par *Salamandra*, et ajoute : « Avis esse dicitur quæ in igne » vivit, et ex igne nascitur : si mille annos in loco » quodam continuetur ignis, indè hanc avem » nasci aiunt. » Un auteur arabe, cité par Bochart, dit : « E mirabilibus naturæ *Semendal* est, quod » in igne deliciatur et in eo habitat..... Et alii » dicunt, *Semendal* avem esse in Indiæ regione, » quæ ova ponit, et pullos excludit in igne. Nec » ignis ei quicquam nocet propter proprietatem, » quam Deus illi indidit. »

On voit bien qu'il s'agit ici du phénix qui renaît par le feu. *Samandal* ou *Samandar* est la

---

(1) Cod. 50, Bibl. Reg., fol. 100, verso, col. 1. — Manuscrit de M. Marcel, fol. 97, recto, col. 1.

même chose que *Salamandra*, et désigne en général tous les animaux qui, d'après la croyance des Orientaux et des anciens, peuvent vivre dans le feu : c'est aussi le nom du lézard, appelé par Linnæus *Lacerta-Salamandra*. On emploie également ce mot pour désigner une espèce de *rat* séjournant impunément dans les flammes, de même que l'*asbeste*, parce que les toiles faites avec les filamens de ce minéral se nettoient par le feu, d'où elles sortent toutes blanchies (1).

Le Vocabulaire cophte, N°. XVII, Supplément du fonds Saint-Germain de la Bibliothèque du Roi, n'a pas le mot *alloê* pour *phénix*; mais dans le chapitre des oiseaux, fol. 146, verso, il donne le mot grec πι φοινιξ *pi phoinix* avec l'article égyptien, et l'explique par les mots arabes النسر *el nesr*, l'aigle, et نسخة السمندل *nuskhet al Samandal*, espèce de Samandal, d'où il résulte que :

Phénix étant = *Samandal*

et

Alloé étant = *Samandal*,

Alloê doit être = Phénix.

Ces faits démontrent le peu de cas qu'on doit

(1) Les dictionnaires *Chems ol Loghât* (Calcutta, 1806, in-4°., vol. 1, p. 619) et *Bourhâni Kâthy'* (Calcutta, 1818, in-fol., p. 525) donnent les mêmes significations aux mots *Samandal* et *Samandar*, et disent expressément que c'est aussi un nom d'oiseau, qui, comme le lézard-salamandre, peut vivre dans le feu.

faire de plusieurs assertions de M. Champollion, quand il s'agit de faits positifs, et non pas seulement d'explications vagues et arbitraires de monumens qu'il croit avoir déchiffrés. Finalement, je l'invite à m'indiquer le mot grec dont *alloê* serait une corruption.

XXI.

A la page 20, j'avais cité le mot ⲁⲩⲧⲏⲥ *Autês* qui, en cophte, désigne le *Nil.* M. Champollion prétend que c'est un mot grec corrompu, et me renvoie à son livre *De l'Égypte sous les Pharaons* (I, 132). J'y trouve en effet le passage suivant : « Le second nom, ou plutôt la seconde épithète » qu'on donna au Nil, fut ΑΕΤΟΣ, qui, en grec, » signifie *aigle.* Le fleuve reçoit ce nom à cause » de sa rapidité et de la force de ses eaux dans » quelques parties de son cours. *Ce nom grec a été* » *conservé parmi les Cophtes ou Égyptiens du* » *moyen âge;* du temps qu'ils parlaient leur lan- » gue, le mot ⲡⲓ ⲁⲩⲧⲏⲥ *pi Autês,* ou simplement » ⲁⲩⲧⲏⲥ *Autês*, désignait le Nil. »

M. Champollion me permettra de douter de cette assertion, jusqu'à ce qu'il ait prouvé que *Autês* est effectivement une corruption de *aëtos;* car, je le répète encore, énoncer une chose, ce n'est pas la démontrer. Je lui demanderai, en attendant, pourquoi dans le dialecte sahidique, dans lequel ⲁⲩⲧⲏⲥ *Autês*, désigne aussi le *Nil*, le mot grec *aëtos*, pour *aigle*, s'est conservé sans se changer

également en *autés*. Dans le grand *Vocabulaire sahidique* manuscrit (fol. 55, verso, col. 2) on voit ⲁⲉⲧⲟⲥ, expliqué par l'arabe عقاب, c'est-à-dire *aigle* : ne serait-il au moins présumable que si l'on a changé la prononciation de ce mot dans une de ses acceptions, ce changement doit avoir aussi eu lieu dans l'autre?

XXII.

Au mot ⲛⲉⲃⲏⲧ *nebêt* que j'ai traduit par *savoir* et non pas par *doctrine*, comme M. Champollion le dit à tort, ce savant remarque que ce terme est composé de ⲛⲉⲃ *dominus*, *dominatio* et de ϩⲏⲧ *cor* : ainsi qu'il signifie *maître de son cœur.* J'avais déjà vu cette étymologie assez probable dans I. Rossi (*Etymologiæ ægyptiacæ*, p. 131), à qui M. Champollion doit la restituer, et je ne suis nullement éloigné de l'adopter; mais M. Champollion ne sait donc pas que *nebêt*, en cophte, peut aussi bien signifier un *homme intelligent* (νοήμων) que l'*intelligence* ou le *savoir*.

XXIII.

« Le mot NIPHÈOUI, *les cieux*, cité dans
» ce même article (page 22), à l'appui du système
» acrologique, poursuit M. Champollion, ne
» prouve rien, puisque la syllabe initiale NI, étant
» simplement l'article déterminatif commun à
» tous les noms pluriels, n'est point radicale, et

» M. de Goulianoff eût pu l'apprendre en ouvrant » une grammaire cophte quelconque. »

Mon savant adversaire me permettra de répondre en mon nom que c'est un des pluriels précédés de l'article *ni*, qui sont devenus des mots collectifs et compactes de la langue, qu'il se trouve comme tel et dans la signification d'un singulier à toutes les pages de la Bible cophte, exactement comme l'expression *les cieux* en français : c'est aussi pour cette raison que le célèbre Lacroze place ⲛⲓⲫⲏⲟⲩⲓ *niféoui* dans son Lexique sous la lettre ⲛ; il l'explique par οὐρανοὶ, *cœlum*, et renvoie à ⲫⲉ pour faire connaître son singulier, dont on se sert moins fréquemment.

XXIV.

Selon M. Champollion, je n'ai pas su faire la différence entre les mots *nocher* et *chotref*, qui désignent des oiseaux de proie différens.

« Jamais, ajoute-t-il, en langue égyptienne, » l'Épervier symbolique ne porta le nom de NOSCHER, ni le vautour symbolique celui de » SCHOTREF, comme le supposent MM. de » Goulianoff et Klaproth, pages 23 et 24, ou, *vice* » *versâ*, l'épervier celui de SCHOTREF, et le » vautour celui de NOSCHER, comme on l'affirme également pages 38 et 39 de la même » Lettre.

» SCHOTREF est en effet l'oiseau nommé par » les naturalistes *daedalion palumbarius*, *l'au-*

» *tour*, appelé BAZ et BAZI par les Égyptiens
» modernes.

» L'oiseau appelé NOSCHER par les Cophtes
» est l'espèce vulgaire du *faucon*, désignée chez
» les Egyptiens modernes par les noms de BAZ-
» *El-schahin* et de SAQR-*schahin*. »

Il cite pour appui de ce dernier fait la *Scala magna* de Kircher, page 167. Le passage de cet ouvrage, où il est question de ces deux oiseaux, se retrouve dans les deux manuscrits de ce lexique, que j'ai sous les yeux. M. Champollion l'allègue pour me convaincre de la différence qui existe entre *nocher* et *chotref;* mais ce passage indique justement le contraire; le voici :

ⲡⲓ ⲁⲧⲣⲟⲥ *pi-atros* الشاهين *ech-chahin*. Le faucon royal blanc.

ⲡⲓ ⲛⲟϣⲉⲣ *pi-nocher* البازى *el-bâzi*. L'épervier ou vautour.

ⲡⲓ ϣⲟⲧⲣⲉϥ *pi-chotref* البازى *el-bâzi*. L'épervier ou vautour.

M. Champollion cite de même le *Vocabulaire cophte*, N°. XVII, Saint-Germ. (fol. 145, verso); mais on n'y lit pas non plus ce que ce savant prétend y avoir vu, car ce manuscrit n'explique pas *nocher* par BAZ-*ech-schahin*, comme il dit, mais par *baz*, épervier, faucon, ET par *ech-chahîn*, faucon royal blanc. Il y a un *point de séparation* entre les deux mots, ce qui fait une très-grande différence. M. Champollion est vraiment malheu-

reux quand il consulte des vocabulaires cophtes, il lui échappe toujours des erreurs, qu'il appellerait bien autrement si Kircher les avait commises.

Voici le texte :

ⲡⲓ ⲛⲟϣⲉⲣ *pi-nocher* الباز ۞ الشاهين *el-bâz; ech-chahin*. L'épervier ou vautour; le faucon royal blanc.

ⲡⲓ ϣⲟⲧⲣⲉϥ *pi-chotref*. الباز *el-bâz*. L'épervier ou vautour.

Voilà donc encore une fois *nocher* et *chotref* donnés comme équivalens de l'arabe *el-bâz*. Enfin le grand *Vocabulaire sahidique* traduit aussi *nocher* par *el-bâz*, l'épervier. La synonymie de ces deux mots est donc pleinement démontrée; ce sont des noms généraux pour désigner les différentes espèces d'éperviers ou faucons, compris en arabe sous le terme *bâz* ou *bâzi*. Ce dernier est également employé dans la traduction arabe de la Bible (Lévitique, XI, et Deutéronome, XIV) pour désigner les espèces d'oiseaux de proie qui, dans la version cophte, sont nommés *nocher*.

Quant au mot *châhin*, c'est la dénomination arabe ou plutôt persane du vautour royal. Ses équivalens dans les deux chapitres du Pentateuque, que je viens de citer, sont ⲡⲟⲣⲫⲩⲣⲱⲛⲁ et ⲡⲟⲣⲫⲉⲣⲓⲟⲛ, qui signifient également ce qui est *royal*.

Nocher et *chotref* étant deux termes pour une même espèce d'oiseaux, j'ai été en droit de me servir indistinctement de ces mots. Il en est de même

des mots grecs de γύψ et ἱέραξ. Dans le Lévitique, le mot que la version grecque rend par γύψ, est traduit en cophte par *nocher* : ce dernier est expliqué en arabe par *bâz* ou *bâzi*, et *bâzi* désigne également l'oiseau nommé *chotref* en cophte.

Comme une foule de mots égyptiens, le terme *nocher* est d'origine semitique; il se retrouve dans l'arabe نسر *nesr* et dans l'hébreu נֶשֶׁר *necher;* il y désigne un aigle, un vautour et un oiseau de proie en général. Le mot grec ἱέραξ s'est conservé en cophte, ⲓⲉⲣⲁⲝ; les vocabulaires cophto-arabes l'expliquent par نسر *nesr* : on voit donc que ἱέραξ et *nocher* sont encore des synonymes. En résumé, on peut conclure de tous ces faits que *nocher* et *chotref*, en cophte, et γύψ et ἱέραξ ont tous la même signification : c'était justement ce qu'il importait de démontrer, pour faire tomber les raisonnemens de M. Champollion (1).

M. Champollion, croyant avoir pulvérisé le système acrologique et ma Lettre qui l'expose, a placé à la fin de son Analyse ce passage remarquable :

« Les deux chapitres du livre d'Horapollon que » l'on regardait comme les preuves les *plus frap-*

---

(1) Dans une note, M. Champollion me reproche d'avoir méconnu la préposition ⲛ placée devant le ⲉⲙⲓ *savoir*, dans le mot composé ϣⲟⲣⲡ ⲛⲉ̀ⲙⲓ chorp nèmi, *connaissance de l'avenir*, *præscientia*. En français, la première syllabe de *prévoyance*, est aussi une préposition; mais elle forme, avec le reste du mot, un *corps entier*, et personne ne prétendra qu'il faudrait l'en séparer.

» *pantes* de la vérité du système *acrologique*,
» sont donc précisément ceux qui en prouvent le
» mieux toute la fausseté. *Du reste, la découverte*
» *fût-elle certaine, on n'y reconnaîtrait bientôt*
» *qu'une nouvelle application de mon alphabet*
» *des hiéroglyphes phonétiques* (1); *et si l'on pré-*
» *tend que ces* initiales *de mots sont employées*
» *isolément, elles rentreront alors dans la foule*
» *de ces* LETTRES INITIALES EMPLOYÉES PAR ABRÉVIA-
» TION *et d'un usage si fréquent, dont j'ai déjà*
» *parlé suffisamment dans mon* Précis du système
» hiéroglyphique, pag. 140, 324 et 325. »

C'est à-peu-près comme si M. Champollion disait : ou la découverte des hiéroglyphes acrologiques est de moi, et alors elle est admirable, ou elle est d'un autre, alors elle n'a pas le sens commun.

Une pareille décision ne ressemble pas mal à celle par laquelle le calife Omar condamna aux flammes la Bibliothèque d'Alexandrie. « Ou ces
» livres, disait-il, sont contraires à ce qui est
» écrit dans le Coran, alors il faut les anéantir,
» ou ils contiennent la même doctrine; dans ce
» cas, on doit les brûler comme inutiles. »

Dans tout ce que le savant critique a dit contre ma Lettre sur les hiéroglyphes acrologiques, je

---

(1) Voyez ce que j'ai dit sur ce point dans ma *Lettre sur la découverte des hiéroglyphes acrologiques*, pag. 29.

n'aperçois qu'une seule vérité, c'est que je n'ai qu'une connaissance très-superficielle de la langue cophte; toutefois, le peu de progrès que j'ai faits dans cette étude ne me paraît pas avoir été sans fruit, puisqu'ils m'ont mis à même de signaler une foule de méprises chez l'homme qui passe, dans l'esprit de quelques personnes, pour avoir découvert et pour connaître à fond et mieux que qui que ce soit l'idiome des Pharaons. J'espère que ce ne sera pas la dernière fois que j'aurai l'occasion de traiter ce sujet. M. Champollion m'a jeté le gant, je l'ai ramassé. Je n'ai pas cherché cette discussion, mais je ne dois pas la fuir, si elle peut tourner à l'avantage de la vérité.

Les travaux de M. Champollion sur les hiéroglyphes n'ont pas encore été examinés en détail et d'une manière un peu approfondie. M. le baron Silvestre de Sacy en a rendu compte dans le *Journal des Savans;* mais il n'y en donne qu'un résumé rapide. L'aridité du sujet, le manque de clarté qui règne dans les écrits de M. Champollion, et vraisemblablement la crainte de sacrifier peu utilement un temps précieux, réclamé par d'importans travaux, ont empêché l'illustre Président de la Société asiatique de traiter la question à fond, et de donner à son examen le caractère d'un jugement définitif; cependant comme un tel examen peut être utile sous plus d'un rapport, je ne suis pas éloigné de m'en charger. Dans une troisième Lettre plus étendue, et accompagnée des planches nécessaires, j'aurai le plaisir de vous en commu-

niquer les résultats motivés, et je pense que les hommes vraiment impartiaux et désintéressés n'auront pas de peine à reconnaître que c'est un peu légèrement que l'on a adjugé à M. Champollion la découverte de M. Young, et que les résultats qu'on peut espérer de cette découverte sont bien loin de nous conduire à l'intelligence des monumens écrits qui nous restent de l'antique Égypte.

Agréez, Monsieur, les sentimens inaltérables avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

J. KLAPROTH.

Paris, ce 28 avril 1827.

OUVRAGES

QUI SE TROUVENT CHEZ J.-S. MERLIN, LIBRAIRE.

RECHERCHES SUR LE CULTE DE BACCHUS, Symbole de la force reproductive de la nature; par M. *Rolle*. Paris, 1824, in-8, 3 vol.. 21 fr.

MOEURS, INSTITUTIONS ET CÉRÉMONIES DES PEUPLES DE L'INDE; par M. l'abbé *J.-A. Dubois*, ci-devant missionnaire dans le Meissour, etc. Paris, I. R., 1825, in-8, 2 vol...................... 14 fr.

LE PANTCHA-TANTRA, OU LES CINQ RUSES, fables du brahme *Vichnou-Sarma;* Aventures de Paramarta, et autres contes; le tout trad. pour la première fois sur les originaux indiens; par M. l'abbé *Dubois*. Paris, 1826, in-8... 6 fr.

COLLECTION DES ROMANS GRECS, trad. en français avec des notes, par MM. *Courier*, *Larcher* et autres hellénistes; précédée d'un essai littéraire sur les romans grecs, par M. *Villemain*, de l'Académie française, in-16, 15 vol. de l'impr. de *J. Didot*, avec figures gravées sur les dessins de MM. *Heym*, *De Juinne*, *Abel de Pujol*, etc.

Prix des 10 vol. en vente, formant les 5 premières livraisons:

Carré fin des Vosges, satiné........................... 35 fr.
Carré vélin d'Annonay, satiné, fig. avant les n^{os}........ 60
Grand papier vélin d'Angoulême, fig. avant la lettre.... 120

DICTIONNAIRE TARTARE-MANTCHOU-FRANÇOIS, composé d'après un Dictionnaire mantchou-chinois, par le P. *Amiot;* rédigé et publié avec des additions et l'alphabet de cette langue, par *Langlès*. Paris, *Didot aîné*, 1789 et 1790, in-4, 3 vol........................... 40 fr.

VOYAGE DANS LES DÉPARTEMENS DU MIDI DE LA FRANCE; par *A.-L. Millin*, membre de l'Institut, etc. Paris, I. I., 1807—1811, in-8, 4 tomes en 5 vol., avec atlas gr. in-4, contenant 80 planches dont plusieurs coloriées... 72 fr.

Il en reste quelques exemplaires en papier vélin.

HISTOIRE NUMISMATIQUE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, ou Description raisonnée des médailles, monnaies et autres monumens numismatiques relatifs aux affaires de la France, depuis l'ouverture des États-Généraux jusqu'à l'établissement du Gouvernement consulaire; par M. *H*..... Paris, 1826, 1 vol. gr. in-4, avec 100 planches, contenant toutes les pièces décrites.. 120 fr.

Papier vélin 240

CORRESPONDANCE INÉDITE DE VOLTAIRE AVEC M. HENNIN, publiée par M. *Hennin fils*. Paris, 1825, in-8.................. 5 fr.

ESSAI SUR LES NIELLES, graveurs florentins du xve. siècle; par M. *Duchesne aîné*. Paris, 1826, in-8, avec 8 figures.............. 15 fr.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE BOTANIQUE ET DE PHYSIQUE VÉGÉTALE; par Philibert. *Paris*, 1804, in-8°., fig., 3 vol....19 f. 50 c.

HISTOIRE DES PLANTES DE LA GUIANE FRANÇAISE; par *Fusée Aublet*. In-4°., avec près de 400 planches, 4 vol. .... 36 fr.

RECUEIL D'EXPÉRIENCES ET D'OBSERVATIONS faites sur différens travaux pour la construction du pont de Nemours, pour celle de

l'Arsenal et du port militaire d'Anvers, etc.; par *Boistard*. In-4, avec 19 planches.. 12 fr.

EXPOSITION DU SYSTÈME NATUREL DES NERFS DU CORPS HUMAIN, suivie des Mémoires sur le même sujet, lus devant la Société royale de Londres; par M. *Ch. Bell*. Traduite de l'anglais par *J. Genets*, avec des observations inédites et un nouveau mémoire envoyé par l'auteur. Paris, 1825, in-8.............................. 5 f.

CONCIONES FRANÇAIS, ou Choix de discours français, à l'imitation du Conciones latin; par *A.-F. Théry*, officier de l'Université, censeur des études au Collége royal de Versailles. Seconde édition, revue et corrigée. *Ouvrage approuvé par le Conseil royal de l'instruction publique, et admis pour les bibliothèques des colléges*. Paris, 1826, in-12.. 3 fr. 50 c.

ORTHOPHONIE GRECQUE, ou Traité de l'accentuation et de la quantité syllabique; par *C. Minoïde-Mynas*. Paris, 1824, in-8.. 3 fr.

LA LUCIADE, ou l'Ane de Lucius de Patras, avec le texte grec, revu sur plusieurs manuscrits (par *P.-L. Courier*). Paris, 1818, in-12, pap. vél.. 6 fr.

INSTITUTS POLITIQUES ET MILITAIRES DE TAMERLAN, écrits par lui-même en mogol, et traduits en français sur la version persane d'*Abou-Taleb-al-Hosseini*, avec des notes et des tables historiques...; par *Langlès*. Paris, 1787, in-8.................................. 5 fr.

RÉFLEXIONS DU DUC DE LA ROCHEFOUCAULD, avec des observations de l'abbé *Brottier*. Paris, 1789, petit in-8............. 3 fr.

THÉORIE DES SENTIMENS AGRÉABLES, par Lévesque de Pouilly. Paris, 1774, petit in-8, avec figures.

OEUVRES DU CHANCELIER D'AGUESSEAU; édition originale, in-4, 13 vol. rel.. 110 fr.

— Chaque volume, en feuilles, séparément.................... 8 fr.

LETTRES DE MILADY MONTAGUE, pendant ses voyages en Europe, en Asie et en Afrique, traduites de l'anglais; par *P.-H. Anson* et *Germ. Garnier*. Paris, 1805, in-12, 2 vol. br........................... 5 fr.

OEUVRES DE MARMONTEL, in-12.

— Les Incas. Paris, 1812, 2 vol........................... 5 fr. » c.

— Contes moraux. Paris, 1820, 3 vol....................... 7 50

— Théâtres et Mélanges. Paris, 1787, 3 vol.................. 7 50

— Bélisaire. Paris, 1787, 1 vol............................. 2 50

Ouvrages qui viennent de paraître.

LETTRE SUR LA DÉCOUVERTE DES HIÉROGLYPHES ACROLOGIQUES adressée à M. de Goulianoff, de l'Académie russe; par M. *J. Klaproth*. Paris, 1827, in-8, br............................ 2 fr. 50 c.

MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE CIVILE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE, à la géographie et à la statistique du département de la Nièvre; par M. *J.-H. Née de la Rochelle*. Bourges et Paris, 1827, in-8, 3 vol. br... 18 fr.